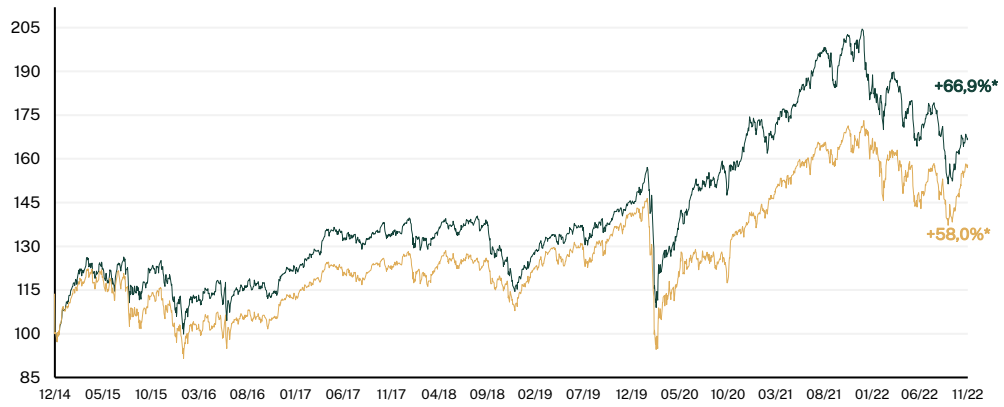


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Éligibilité PEA	Oui
Éligibilité PEA-PME	Non
Valeur Liquidative (Part A)	366,37€
Valeur Liquidative (Part I)	187 176,99€
Valeur Liquidative (Part R)	151,35€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-dec-20
Actif Net	72,94 M€

Performances et statistiques au 30 novembre 2022



	1M	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Lancement
Part A	2,7%	-19,4%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	144,3%**
Stoxx 600	6,8%	-9,8%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	62,8%
Stoxx 600 TR	6,9%	-7,5%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	162,6%
Part I	2,8%	-18,4%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	87,2%***
Stoxx 600	6,8%	-9,8%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	15,1%
Stoxx 600 TR	6,9%	-7,5%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	78,5%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014
**Performances depuis le lancement de la part A le 03/06/2005
***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	19,38%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,90
Sharpe Ratio	-0,90
Tracking Error	9,13%

RATIOS CLES

Taux d'investissement (lignes directes)	92,87%
Nombre de lignes	33
Performances mensuelles Part A	2,65%
Performances mensuelles Part I	2,77%
Performances mensuelles Part R	2,73%
PER médian 2022	16,64

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	46,73%
De 1 à 5 Mds €	25,07%
Moins de 1 Mds €	28,20%
Capitalisation moyenne (Mds €)	46,80
Capitalisation médiane (Mds €)	4,56

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,94%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	9,53%
ROBERTET	5,36%
AIR LIQUIDE	4,17%
7C SOLARPARKEN	3,78%

Commentaire macro-économique

Le mois de novembre a été marqué par un net rebond des indices boursiers : CAC 40 +7,58%, STOXX 600 +6,89%, S&P 500 +5,52%.

En Europe, une certaine discordance s'observe vis-à-vis des questions énergétiques et industrielles. Le sujet du plafonnement des prix du gaz n'a pas abouti et la réponse européenne au plan américain « Inflation Reduction Act » n'émerge pas. D'un point de vue de l'activité économique, les PMI de novembre confirment un ralentissement de l'activité en zone euro, toutefois moindre que craint initialement. L'indice PMI manufacturier est ainsi ressorti à 47,3 contre 46 attendus, et celui des services a atteint 48,6 contre 48 attendus. La Présidente de la BCE, Christine Lagarde, a tempéré les attentes des investisseurs quant à un éventuel ralentissement du resserrement monétaire. Selon elle, l'inflation n'aurait pas encore atteint son pic en zone euro, justifiant ainsi une poursuite des hausses de taux directeurs. Ces commentaires avaient donné lieu à une reprise du mouvement haussier sur les taux souverains, qui finissent néanmoins le mois plus bas qu'ils ne l'avaient commencé : le dix ans allemand termine à 1,89%, le français à 2,40% et l'italien à 3,87%.

Aux États-Unis, un premier signal positif est apparu avec un début de ralentissement de l'inflation (CPI 7,7% en octobre vs 7,9% attendus), qui a contribué à la hausse des marchés. Plus tôt dans le mois, plusieurs membres de la FED avaient eux aussi évoqué un assouplissement monétaire moins rapide que ce qu'anticipait le marché. Selon certains de ses gouverneurs, une baisse des taux pouvait attendre 2024, le temps d'ancrer l'inflation à un niveau proche de la cible de 2%, accompagnée de la réduction de la taille du bilan de la banque centrale. Ces éléments de « forward guidance » tempéraient l'optimisme des analystes et allaient par ailleurs en faveur du maintien d'un dollar fort. Néanmoins, en toute fin de mois, Jerome Powell a tenu un discours moins sévère, en évoquant un ralentissement du rythme de la hausse des taux, laissant espérer une hausse de « seulement » cinquante points de base à la prochaine réunion. En attendant, les conséquences du durcissement monétaire continuent de se matérialiser dans l'économie, notamment via la contraction du secteur immobilier. Plusieurs entreprises, d'abord dans la technologie mais pas uniquement, ont annoncé des plans de licenciements, ce qui peut être perçu comme un probable ralentissement à venir de l'inflation salariale.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles** ESG pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

Louis de FELS	Thibaut MAISSIN
Hugo VOILLAUME, CFA	Arthur BERNASCONI
Guillaume BUHOURS	Emmanuel GABAÏ
Paul EDON	

EXPOSITION AU RISQUE



Commentaire de gestion

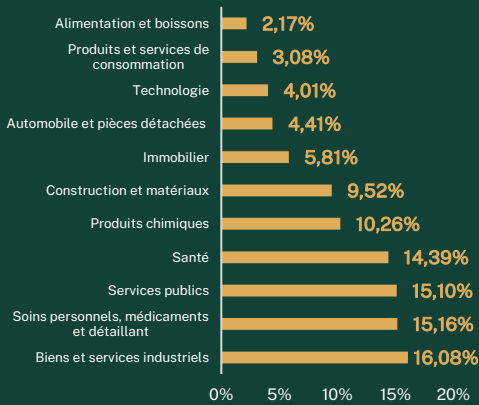
Ce mois de novembre a enregistré une remontée de la valeur liquidative dans la continuité du mois d'octobre après la forte baisse survenue au mois de septembre. Nous en avons profité pour renforcer nos positions en **Ahold Delhaize**, **Roche** ainsi que **Geberit**.

En effet, ce mois-ci, nous avons renforcé notre position sur **Ahold Delhaize** suite à la bonne publication trimestrielle. Le groupe démontre une nouvelle fois sa capacité éprouvée à faire face à l'inflation tout en publiant des résultats au-dessus du consensus aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. De plus, le groupe a mis à jour ses objectifs de réduction des émissions de CO₂ pour l'ensemble de sa chaîne de valeur. Nous avons également renforcé notre position **Roche** en profitant de la faiblesse du cours suite à la publication trimestrielle légèrement en deçà des attentes mais qui ne remet en rien en cause les fondamentaux et perspectives du groupe. Enfin, nous avons augmenté notre position sur **Geberit**, le leader européen de produits sanitaires qui continue de bénéficier d'un pricing power solide tout en traitant à une valorisation historiquement attractive, après le profit warning de ce trimestre.

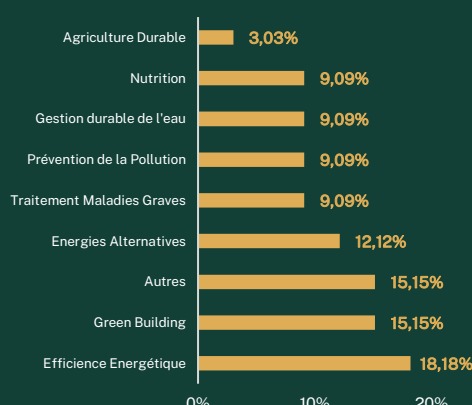
Du côté des ventes, nous avons légèrement réduit nos positions **Dino Polska** pour matérialiser quelques prises de profits à la suite du rebond de ces dernières semaines. Nous avons également vendu une partie de notre poids sur **Lectra** suite à l'annonce du ralentissement du carnet de commandes et une valorisation toujours exigeante.

Enfin, nous avons vendu une partie de nos titres **Michelin** en raison d'une prise de profits afin de rester en ligne avec notre processus de gestion en budgets de risque.

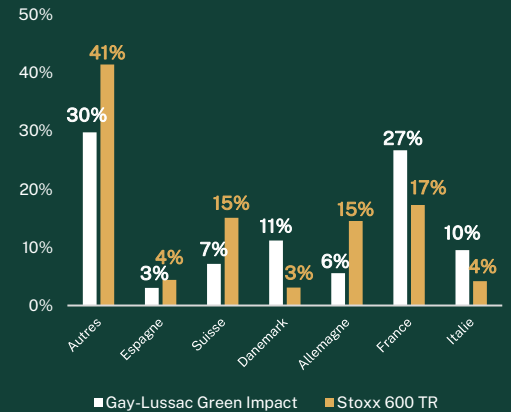
REPARTITION PAR SECTEUR (lignes directes)



THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



REPARTITION GEOGRAPHIQUE (lignes directes)



Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,18	6,56
Note Sociale	5,84	5,63
Note de Gouvernance	6,80	6,47
Note ESG**	7,65	7,53

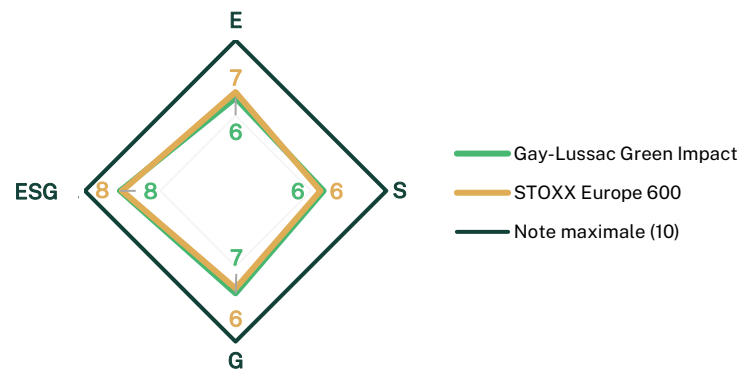
*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équi pondérée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 100% (57,6% MSCI + 42,4% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93% (84% MSCI + 9% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

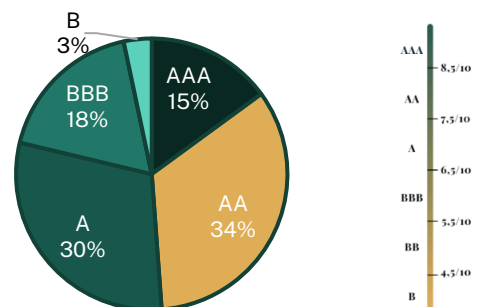
COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

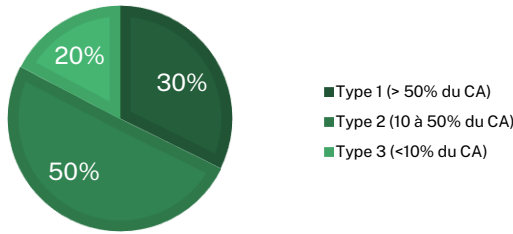
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
KONINKLIJKE DSM	Pays-Bas	9,6	AAA	2,01%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	3,68%
NOVO NORDISK	Danemark	8,9	AAA	9,94%
GREEN LANDSCAPING	Suède	8,6	AAA	1,90%
GEBERIT	Suisse	8,4	AAA	3,73%

REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



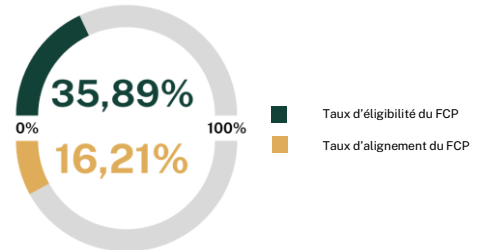
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

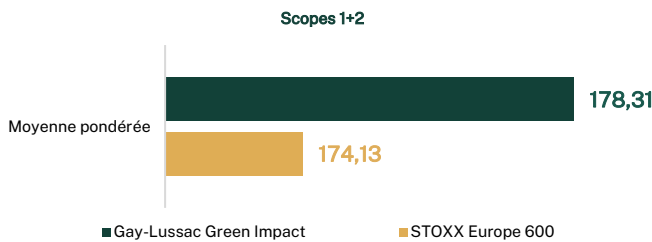
ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE EUROPEENNE



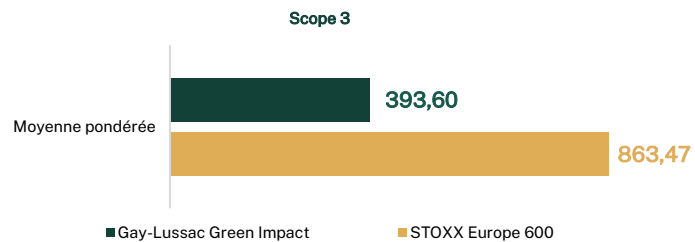
Taux de couverture du fonds : 83%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITE CARBONE



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.



Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture du fonds : 93,33% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

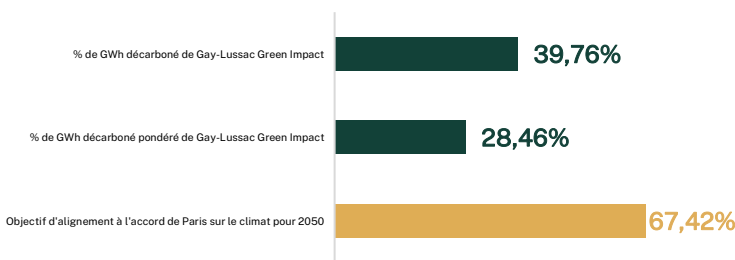
***Intensité carbone** : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

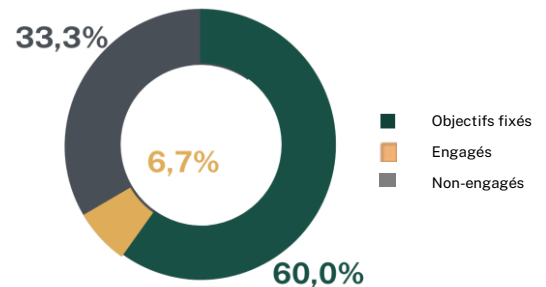
Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario 2°C de l'accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%.
Source: Irena International Renewable Energy Agency - Global Energy Transformation: Roadmap to 2050.
Taux de couverture du fonds : 73,3%.

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative